



SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME - TOKOIN

Société d'Economie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA-R.C.C.M : 1986 B1604- C.C.A.I.T306/86
BP : 10112 Lomé (Togo) - Tél : (228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
Email : infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
Site web : aeroportdelome.com

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE D'UNE CAPACITE DE 1,8 MWc A L'AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA (AIGE)

AVIS DE PRE-QUALIFICATION

AMI N° 01/...../2022/SALT/DG/DT/SE DU 04 AVR 2022

PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE D'UNE CAPACITE DE 1,8 MWc A L'AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA (AIGE)

Date de publication: 06 AVR 2022

Date de clôture: 06 JUIN 2022

1. Dans la perspective de couvrir, d'optimiser les besoins énergétiques, de réduire les factures d'électricité de l'AIGE dans un contexte de développement durable, de répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) et de s'aligner sur les ambitions du TOGO en matière des énergies renouvelables conformément à la loi N°2018-010 du 08 Août 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base de sources d'énergies renouvelables, la SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME-TOKOIN (SALT) prévoit la construction d'une centrale solaire photovoltaïque à l'AIGE.
2. La SALT entend lancer un appel d'offres avec phase de pré-qualification afin de sélectionner un prestataire capable de financer, concevoir, construire, exploiter, entretenir, maintenir la centrale solaire pour une période de 15 ans à l'issue de laquelle elle sera transférée à la SALT.
3. La description complète du projet figure dans le dossier de pré-qualification. Ses caractéristiques principales sont résumées ci-dessous :
 - La centrale solaire sera construite sur un site d'une superficie de 5 ha dans le domaine concédé à la SALT. La superficie réservée pour la centrale est volontairement surdimensionnée, la conception finale devant nécessiter moins d'espace. La surface excédentaire doit permettre une éventuelle extension ultérieure de la centrale,
 - La centrale sera conçue conformément aux spécifications techniques fonctionnelles annexées au dossier d'appel d'offres selon les principes éprouvés pour ce type de technologie. Les exigences techniques et environnementales, ainsi que les caractéristiques techniques du raccordement au point d'injection défini par la SALT seront précisées dans le dossier d'appel d'offres. Les études géotechniques et topographiques du site seront mises à la disposition des candidats pré-qualifiés dans le dossier d'appel d'offres,
 - Le prestataire sera rémunéré sur la base des économies réalisées sur les factures d'électricité,
 - Le prestataire devra s'engager à l'acceptation des conditions de validation de la période d'essai de la centrale solaire photovoltaïque de trois (03) mois renouvelable une fois durant laquelle la centrale devra générer une économie minimale sur les factures d'électricité de 25%,

- A l'issue de la période d'essai concluante, le soumissionnaire retenu signera un contrat d'exploitation, de maintenance et d'entretien avec la SALT pour une durée de quinze (15) ans.
4. La SALT publie le présent avis aux fins d'inviter les candidats à déposer une demande de pré-qualification, à titre individuel ou en groupement, en fournissant leur dossier technique conformément au dossier de pré-qualification relatif au présent avis.
 5. Les critères de présélection des candidats sont définis dans la fiche technique qui pourra être:
 - retirée de 07 h 30 à 15 h 30 TU au Secrétariat du Directeur Technique de la SALT, ayant son siège à Lomé Aviation, 10 BP 10112 - Tél : 22 23 60 60 Lomé-Togo;
 - ou téléchargée via le site web de la SALT : www.aeroportdelome.com.
 6. Les candidats intéressés peuvent avoir des informations complémentaires aux adresses mails suivantes : salttogo1@gmail.com, secretariat.dtsalt@salt.tg, aurlita2001@yahoo.fr, essowedeo.arokoum@salt.tg, ama.awidina@salt.tg.
 7. Le dossier de candidature rédigé en langue française, établi en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, présenté sous pli fermé et portant obligatoirement, en plus du nom et de l'adresse du candidat, les mentions «AMI N°...../2022/SALT/DG/DT/SE DU... 04 AVR 2022...RELATIF A LA PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE A L'AIGE», devra être déposé au plus tard, le 06 JUIN 2022 à 12h 00 TU au Secrétariat Directeur Financier de la SALT.
 8. Seules les demandes conformes aux critères de recevabilité précisés dans le dossier de pré-qualification seront retenues. La capacité des candidats intéressés sera évaluée selon les critères de qualification résumés ci-dessous et détaillés dans le dossier de pré-qualification :
 - expérience du candidat dans la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques ;
 - expérience du candidat en Afrique ;
 - capacité de préfinancement du candidat (preuves de la disponibilité de financement sur fonds propres et/ou d'une institution financière crédible).
 9. La SALT se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout dossier de candidature déposé hors délai.
 10. Les candidats resteront engagés par leur manifestation d'intérêt pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.
 11. La SALT se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de pré-qualification.
 12. Cette procédure vise à retenir les candidats ayant obtenu les meilleures notes qui seront consultés par appel d'offres restreint pour soumettre leurs offres techniques et financières.



Lomé, le 04 AVR 2022,

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SALT,

(Signature)

Col. LATTA Dokisime Gnama